

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITE « MOULOUD MAMMARI » DE TIZI-OUZOU  
SOUS- DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION

PROCES VERBAL DU JURY CHARGE D'ETABLIR LA LISTE D'ADMISSION DEFINITIVE  
AL'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE ASSISTANT DE BIBLIOTHEQUES  
UNIVERSITAIRE

L'An Deux Mille Vingt Cinq (2025) et le Trente du mois de Juins'est tenue au siège de l'Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou – Sous-direction des personnels et de la formation, la réunion du jury d'admission définitive à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'Assistant de Bibliothèques Universitaires, et ce conformément aux dispositions de la décision d'ouverture N° 100du 10/02/2025.

ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

Monsieur BOUDA AHMED, Recteur de l'U.M.M.T.O (président)

Monsieur RAHMANISAID , Chef de Centre (membre)

Monsieur HAMITOUCH Mourad , Correcteur (membre)

Monsieur CHERIET Nourddine, Correcteur (membre)

Le Jury après :

- Confirmation de la publicité de la décision d'ouverture N° 100du 10/02/2025, de l'Université « Mouloud MAMMARI » de Tizi-Ouzou portant ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'Assistant de Bibliothèques Universitaires sus cité et suite à :

1°- Examen des notes et des moyennes obtenues par les candidats, tel que mentionnées dans les relevés de notes établis par le centre d'examen (la Faculté des Sciences Humaine, de L'Université Alger 2) ;

2° - Confirmation du nombre de poste budgétaires ouverts au titre de l'examen professionnel en question (02postes ouverts);

3° - Vérification de l'ensemble des conditions statutaires notamment le grade l'ancienneté exigées pour la participation à l'examen professionnel suscité ;

Adopte à l'unanimité de ses membres, la liste d'admission définitive des candidats ayant obtenu une moyenne générale égale au moins à 10/20 sans note éliminatoire ;



Signature in blue ink: Hamitouch Mourad

Signature in black ink: Chriet Nourddine



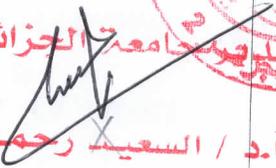
- **LISTE D'ADMISSION DEFINITIVE PAR ORDRE DE MERITE :**

- 1- SBIHI Fahima Ep. BENNEDJEMAR 14.28
- 2- BOUMALA Kahina Ep. AIT GHERBI 14.21

- **LISTE D'ATTENTE PAR ORDRE DE MERITE :**

- 1- SMATEL Nabila Ep. BENALIA 12.42
- 2- OUMEZIANI Hakima 12.28

- *L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h 30mn.*

<i>Le Chef du centre (membre)</i>	<i>Le Correcteur (membre)</i>	<i>Le Correcteur (membre)</i>	<i>Le Recteur de l'UMMTO (président)</i>
<p>Monsieur <b>RAHMANI Said</b></p>  <p>أ.د / السعيد رحوماني</p>	<p>Monsieur <b>CHERIET Nourddine</b></p> 	<p>Monsieur <b>HAMITOUCHE Mourad</b></p> 	<p>Monsieur <b>BOUDA AHMED</b></p>  <p>الأستاذ: بودة أحمد</p>

- *De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal.*